C.R.I.C. N° 63 (2016-2017)
4e session de la 10e législature

PARLEMENT WALLON

SESSION 2016-2017

COMPTE RENDU

INTÉGRAL

Séance publique de commission*

Commission du budget et de la fonction publique

Vendredi 9 décembre 2016

*Application de l'art. 162 du règlement

SOMMAIRE

Ouverture de la séance..... 1

Projets et propositions..... 1

Projet de décret contenant le budget des recettes de la Région wallonne pour l'année budgétaire 2017 (Doc. 626 (2016-2017) N° 1) ;

Projet de décret contenant le budget général des dépenses de la Région wallonne pour l'année budgétaire 2017 (Doc. 627 (2016-2017) N° 1).....1

Discussion générale (Suite)

Intervenants : M. le Président, MM. Henquet, Hazée, Onkelinx, Drèze, M. Lacroix, Ministre du Budget, de la Fonction publique et de la Simplification administrative..... 1

Projet de décret contenant le budget des recettes de la Région wallonne pour l'année budgétaire 2017 (Doc. 626 (2016-2017) N° 1)..... 6

Examen et vote des articles.....6

Vote sur l'ensemble 7

Projet de décret contenant le budget général des dépenses de la Région wallonne pour l'année budgétaire 2017 (Doc. 627 (2016-2017) N° 1).....7

Examen et vote des articles.....7

Reprise de la séance..... 8

Projet de décret contenant le budget général des dépenses de la Région wallonne pour l'année budgétaire 2017 (Doc. 627 (2016-2017) N° 1).....8

Examen et vote des articles (Suite)

Intervenants : M. le Président, M. Hazée..... 8

Vote sur l'ensemble 8

Confiance au rapporteur..... 8

Projet de décret-programme portant sur des mesures diverses liées au budget (Doc. 667 (2016-2017) N° 1) ;

Projet de décret-programme portant sur des mesures diverses liées au budget pour les matières réglées en vertu de l'article 138 de la Constitution (Doc. 668 (2016-2017) N° 1).....8

Projet de décret-programme portant sur des mesures diverses liées au budget (Doc. 667 (2016-2017) N° 1).....8

Vote sur l'ensemble 8

Projet de décret-programme portant sur des mesures diverses liées au budget pour les matières réglées en vertu de l'article 138 de la Constitution (Doc. 668 (2016-2017) N° 1).....9

Examen et vote des articles 9

Vote sur l'ensemble 9

Confiance au président et au rapporteur 9

Liste des intervenants..... 10

Abréviations courantes..... 11

COMMISSION DU BUDGET ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

Présidence de M. Drèze, Président

OUVERTURE DE LA SÉANCE

- La séance est ouverte à 14 heures 38 minutes.

M. le Président. - La séance est ouverte.

PROJETS ET PROPOSITIONS

PROJET DE DÉCRET CONTENANT LE BUDGET DES RECETTES DE LA RÉGION WALLONNE POUR L'ANNÉE BUDGÉTAIRE 2017 (DOC. 626 (2016-2017) N° 1)

PROJET DE DÉCRET CONTENANT LE BUDGET GÉNÉRAL DES DÉPENSES DE LA RÉGION WALLONNE POUR L'ANNÉE BUDGÉTAIRE 2017 (DOC. 627 (2016-2017) N° 1)

M. le Président. - L'ordre du jour appelle l'examen :
- du projet de décret contenant le budget des recettes de la Région wallonne pour l'année budgétaire 2017 (Doc. 626 (2016-2017) N° 1) ;
- du projet de décret contenant le budget général des dépenses de la Région wallonne pour l'année budgétaire 2017 (Doc. 627 (2016-2017) N° 1).

Discussion générale
(Suite)

M. le Président. - Je rappelle que MM. Lefebvre et Onkelinx ont été désignés comme rapporteurs.

Je vous propose de poursuivre la discussion générale et cède la parole à M. Henquet.

M. Henquet (MR). - Nous avons décidé de ne pas nous éterniser. Nous voudrions remercier toutes les personnes qui ont fait en sorte que la commission ait pu se tenir. Je pense notamment aux personnes qui travaillent ici, à la police militaire. Je remercie également les différents ministres qui ont répondu à nos attentes, qui nous ont envoyé les documents souhaités. Il n'y a pas que vous, il y a d'autres ministres également. De ce fait, nous reviendrons en commission à la rentrée, concernant les points qui restent litigieux, à savoir la taxe Pylônes, la comptabilité des UAP de type 3, et cetera. On y reviendra puisque l'on n'a pas eu toutes les explications à ce sujet, mais ce n'est pas aujourd'hui que l'on va pouvoir s'en sortir. Merci pour cette semaine.

M. le Président. - La parole est à M. Hazée.

M. Hazée (Ecolo). - Bonjour à chacune et à chacun. Nous n'allons pas refaire aujourd'hui la discussion qui a déjà eu lieu. On a eu un certain nombre d'informations et d'analyses en Commission du budget ainsi que dans les autres commissions. Le débat se poursuivra bien naturellement en séance plénière.

Néanmoins, c'est le jour des compléments d'information et d'analyse en fonction des discussions qui ont pu intervenir. Je voulais donc me joindre d'abord aux remerciements exprimés par M. Henquet quant aux informations transmises et je voulais – c'est ma première question, j'en aurai d'autres par la suite – revenir sur certains éléments.

Ces informations sont très intéressantes. On apprend, par exemple, que les recettes de la taxe kilométrique poids lourds sont payées à plus de 50 % par les utilisateurs extérieurs à la Belgique et ne sont payées qu'à concurrence d'un peu plus de 10 % par les usagers wallons. Ces informations sont importantes quand on voit l'intensité des échanges qui ont pu avoir lieu à ce sujet.

De même, nous avions questionné l'absence de cavalier budgétaire sur le FADELS et vous avez pu identifier qu'en réalité, ce cavalier avait été reproduit bien au-delà des temps nécessaires. Vous n'en pouvez rien, mais cela montre toute la limite de ce type de technique.

Pour ce qui concerne les PTP, on a bien reçu les informations de Mme la Ministre de l'Emploi. Il subsistera en la matière, l'enjeu de la non-utilisation complète du budget disponible – plus de 5 millions d'euros – qui, au final, ne sont pas utilisés. On y reviendra en plénière, car cela appelle un débat politique dans la situation. Le fait que les moyens dévolus à un tel programme ne soient pas utilisés pose un certain nombre de questions.

Pour ce qui concerne ces documents, je voulais revenir sur trois questions.

Il y a alors quelques débats qu'il faut aussi poursuivre.

La première question concerne les dépenses fiscales. En page 12, vous annoncez une information et le seul élément mentionné concerne les titres-services. Vous avez un montant de plus de 750 millions d'euros. On a une précision utilise sur les titres-services, mais on a l'impression que des lignes ont sauté. Ou alors la précision ne porte-t-elle que sur les titres-services ? Vous nous le direz, c'est une question plus formelle.

Deuxièmement, sur la sous-utilisation des crédits, j'avais évoqué l'an dernier le fait qu'il y avait de la marge puisque l'on avait 214 millions d'euros inscrits au budget et que lors du dernier exercice clôturé en 2015, cette sous-utilisation a été actée à 279 millions d'euros. Vous confirmez ces chiffres en page 7 et je vous en remercie, mais il reste encore la question politique qui est celle de savoir pourquoi, pour le budget initial 2017, vous proposez un montant fixé à 234 millions d'euros. Vous actez 20 millions d'euros de la marge disponible, mais en tout cas, au vu des chiffres dont nous disposons pour 2015, il y a manifestement quelques dizaines de millions d'euros supplémentaires qui sont gardés sous le coude. Au moment où l'on réunit les plus hautes instances sur l'importante de ces investissements publics, notamment – je fais référence aux discussions de ce matin avec la Grande Région – comment expliquer le montant ? A-t-on, de votre côté, des indications d'une plus utilisation des crédits ? Cela ne serait pas un reproche, bien sûr, puisque le budget n'est pas seulement une prévision, mais aussi un choix politique à faire devant un certain nombre de menaces ou de projets. Reste alors une explication que vous devez sans doute à cette commission, sur le choix qui a été fait d'un montant arrêté à 234 millions d'euros.

Troisième élément issu du document que vous nous avez transmis, c'est l'enjeu des investissements. Là, c'est tout sauf clair au niveau du document que vous avez remis. On a d'abord un point 1 qui fait le point sur les chiffres que j'avais évoqués issus du budget, issus de l'exposé général sur le programme d'investissement au sens du budget général et vous expliquez que la diminution en engagements est liée à un pic d'engagements sur ce programme en 2016. Nous actons la remarque et nous reviendrons sur le débat en séance plénière.

Par contre, vous aviez alors dit de faire attention, car il y avait un tas d'autres investissements à prendre en compte. On a un peu l'impression, sauf votre respect, que vous avez demandé à vos équipes de trouver un certain nombre de millions d'euros à gauche ou à droite, d'en mettre le plus possible dans la vue pour qu'au bout du compte, on ferme le dossier.

Au point 2, on évoque d'autres programmes et je ne mets sûrement pas en doute leur réalité, mais il n'y a pas de précision.

Au point 3, on ajoute les financements alternatifs, c'est aussi un raisonnement juste, mais on n'a pas les chiffres antérieurs et on ne sait donc pas mesurer si cela amène une augmentation des investissements.

Au point 4, on a un chiffre « *ex post* » pour 2015, mais on n'a pas les détails qui permettent de réconcilier avec la projection budgétaire. Je voulais donc faire part d'une déception par rapport aux chiffres, de cette impression d'en recevoir plein la figure sans avoir les outils permettant une analyse en réalité ; ce qui est bien l'objet.

J'en terminerai avec les remarques sur le document que l'on a remis. Je voulais revenir sur trois questions évoquées en commission ici ou ailleurs.

Sur la taxe Pylônes d'abord, parce que j'entends que certains, après avoir exprimé beaucoup d'émoi sur le sujet, laissent quelques jours au dossier. J'avais envie de venir aux nouvelles par rapport à cet enjeu. Qu'en est-il de ces discussions, de cet accord qui n'en était pas un ou qui n'était pas entièrement finalisé ? Surtout, qu'en est-il pour les communes ? Vous le savez, et bien sûr avec notre accord, la Commission des pouvoirs locaux n'a pas pu mener son travail comme à l'habitude pour des raisons tout à fait compréhensibles. Elle mènera une séance de questions et réponses jeudi prochain. Néanmoins, c'est aujourd'hui qu'un certain nombre de commissaires devront se prononcer sur ce budget et il me semble donc utile que vous puissiez, sans nécessairement aller dans les derniers détails s'ils ne sont pas encore connus, en dire davantage sur l'impact pour les pouvoirs locaux de ce qui est en train de se préparer sur la taxe Pylônes et sur la possibilité ou non, de maintenir l'autonomie fiscale des communes en la matière.

Se pose aussi la question de la forme juridique de ces discussions et de la recette de 10 millions d'euros que vous annonciez à la place de la recette des 21 millions d'euros telle que présente dans le budget qui sera soumis à l'approbation formelle de cette commission. Cet élément mérite un certain nombre de précisions.

En Commission des travaux publics, notre collègue M. Crucke a eu un échange avec le ministre sur la disponibilité, la présentation du budget de la SOFICO elle-même. Cela faisait suite au débat que l'on a eu sur les règles. Le débat sur les règles a été ajourné, mais la disponibilité de l'information est une question qui demeure. En lisant le compte rendu, j'ai pu noter que le ministre s'est montré ouvert à l'idée de joindre, en annexe du compte rendu, le budget de la SOFICO. Or – mais peut-être est-ce une erreur de ma part, je le précise tout de suite ; nos services sont de taille limitée – je ne pense pas avoir reçu un document en la matière. On a reçu un document de chez vous, de Mme la Ministre de l'Emploi. Maintenant, je regarde aussi les collègues et j'ai l'impression que ce document n'a pas été transmis. Je voulais savoir ce qu'il en était.

Troisième question, en poursuite des échanges en commission, c'est le budget de l'AViQ. Il y a eu là aussi, un grand émoi sur la non-adoption par l'AViQ de son propre budget. On se rappelle que plusieurs membres du Conseil de gestion n'étaient pas là – cinq – et que l'on avait finalement trois pour, trois contre et quatre abstentions. C'était quand même une situation assez singulière et le ministre a annoncé que le Gouvernement allait adopter d'ici là, un budget à la place de l'organe de gestion puisque celui-ci est en constat de carence. Je voulais savoir si le Gouvernement d'hier avait prolongé cette annonce ou si cela sera peut-être pour celui de la semaine prochaine puisqu'il y aura encore au moins une réunion habituelle du Gouvernement d'ici la séance plénière.

Voilà trois questions, Monsieur le Ministre, que j'ajoute en prolongation de nos débats.

Il y a une dernière question qui, elle, est nouvelle puisqu'elle fait suite aux déclarations tenues en séance plénière mercredi, c'est celle de la situation d'Ethias qui est en enjeu très important. Elle a déjà fait l'objet de plusieurs échanges en Commission de l'économie. Nous avons qu'Ethias est un outil très performant dans son activité économique. On sait aussi qu'Ethias est pénalisée par une mauvaise gestion passée et un certain nombre de contrôles au niveau de la Banque nationale conduisent à la nécessité d'un plan de redressement d'ici le mois de février. M. le Ministre-Président a annoncé mercredi, en séance plénière, que le Gouvernement soutenait l'approche du ministre de l'Économie de défendre la position du *stand-alone*, la position où il n'est pas opportun, voire il est très problématique, de voir Ethias rachetée par d'autres, avec des risques de casse sociale évidents s'il s'agissait d'une fusion avec un autre assureur, avec un grand nombre d'incertitudes aussi s'il s'agissait d'une reprise par Belfius. Je ne compte pas faire le débat sur Ethias ici. Je souhaite poser le contexte. Néanmoins, la réponse de M. le Ministre-Président quant à la disponibilité du Gouvernement sur un éventuel renforcement du capital, puisque c'est une des questions posées, peut avoir des effets budgétaires. On parle bien de quelque chose qui se passera en 2017. Je voulais donc savoir si, du côté du ministre du Budget, vous aviez déjà analysé les scénarios possibles, en tout cas s'ils devaient toucher l'empreinte budgétaire. La question préalable est de voir si un tel renforcement du capital aboutirait à détériorer la situation SEC de la Région wallonne ou si, en réalité, les études que vous auriez menées auraient par hypothèse déjà pu permettre de clarifier le fait que ces opérations seraient en dehors du périmètre budgétaire.

Vu les sommes en jeu, cette question n'est pas anodine. Je voulais également, pour ce qui concerne le volet budgétaire, évoquer avec vous la suite des déclarations de M. le Ministre-Président, tout en précisant d'emblée que de notre côté, nous soutenons tout à fait cette approche.

Dans le chef du ministre de l'Économie, nous l'avons déjà dit en commission et dans le chef du ministre-président, de garder un ancrage public et régional, un ancrage public et wallon, à cet outil qui est en fait le premier employeur dans les services financiers dont le siège est situé en Wallonie et qui plus est, à Liège, ce qui est – convenons-en – assez rare même si ce n'est pas unique. Sans oublier, bien sûr, le fait que les autres Régions sont aussi impliquées et qu'il y a aussi un siège important à Hasselt. Il ne s'agit pas que d'une entreprise strictement wallonne. La Flandre a bien sûr un levier d'action également.

Voilà, Monsieur le Président, un remerciement pour les informations reçues, quelques questions qui suivent certaines des rubriques de la note de M. le Ministre et puis trois débats qui poursuivent des échanges qui ont eu lieu ici lundi ou dans les autres commissions et, enfin, une question d'actualité faisant suite au débat en séance plénière mercredi.

M. le Président. - La parole est à M. Henquet.

M. Henquet (MR). - Trente secondes pour répondre à M. Hazée qui s'étonne que nous ne revenions pas sur la taxe Pylônes qui, lundi, a effectivement crispé un peu la commission. Cela a duré relativement longtemps. Nous avons vu sur la plateforme que la commission du ministre des Pouvoirs locaux aura lieu la semaine prochaine. C'est donc à cette occasion que nos commissaires défendront la position du MR.

(M. Onkelinx, Vice-président, prend place au fauteuil présidentiel)

M. le Président. - La parole est à M. Drèze.

M. Drèze (cdH). - En l'absence de M. Fourny, qui s'excuse de ne pas être parmi nous, je voudrais d'une part remercier M. le Ministre d'avoir transmis la liste des UAP de type III demandée, et simplement demander confirmation que cette liste a ou va être transmise à la Cour des comptes.

M. le Président. - Tout en étant solidaire de tous les remerciements qui ont lieu pour le merveilleux travail organisé cette semaine-ci par les services, je vous rends bien évidemment la présidence, Monsieur le Président.

(M. Drèze, Président, reprend place au fauteuil présidentiel)

M. le Président. - La parole est à M. le Ministre Lacroix.

M. Lacroix, Ministre du Budget, de la Fonction publique et de la Simplification administrative. - Je voudrais remercier les parlementaires et toutes les personnes qui ont contribué à la bonne tenue de cette commission qui va toucher à sa fin, je suppose, dans les prochaines minutes ou dans les prochaines heures – sauf si certains s'entêtent à poser des questions, bien

légitimes dans leur chef, je ne remets pas en cause tout cela. Je voudrais remercier l'ensemble des membres de cette commission, le personnel du Parlement, le Président et tous ceux qui ont permis que ces travaux se déroulent de la manière la plus correcte possible.

Les questions viennent essentiellement de M. Hazée, sur les dépenses fiscales. Je n'ai pas très bien compris, car pour moi, aucune ligne n'a sauté. Il s'agit effectivement des titres-services, mais vous avez le détail dans le tableau à la page 9. Pour ce qui concerne la sollicitation des crédits, je pense déjà avoir précisé lundi. Nous avons pris un montant raisonnable et prudent de 20 millions d'euros et nous venons également, en 2016, sur base de notre monitoring, à combien s'élève la sollicitation de crédits. Pour moi, l'estimation me semble réaliste en fonction de ce qui a été consommé ou non.

Sur la taxe Pylônes, je suis un peu mal à l'aise, pas parce que je dois m'exprimer là-dessus, mais parce que suite au débat de lundi, j'avais compris que mes collègues, MM. les ministres Furlan et Marcourt, étaient en première ligne et moi, en seconde. J'avais compris que si des informations supplémentaires étaient nécessaires, on n'hésiterait pas à les rappeler. Ils ne sont pas là et on me demande de repréciser certains éléments qui ne sont pas essentiellement des éléments budgétaires, mais qui sont des éléments de contexte du projet d'accord intervenu. Je vais donc me contenter de réexpliquer la position que j'ai défendue lundi.

Premièrement, je vais être clair sur le sujet. Je pense pouvoir dire que l'on aboutit à un accord, mais il doit encore être validé juridiquement, voire éventuellement amendé. Il fait actuellement l'objet de vérifications par l'ensemble des parties et l'échéance suivante sera donc sa signature dans les prochains jours ou dans les prochaines semaines. Vous savez que tant qu'il ne sera pas signé par toutes les parties, il est impossible d'en tenir compte. C'est notamment la raison pour laquelle j'ai confirmé le lundi 5 décembre qu'il en serait tenu compte dans le cadre de l'ajustement budgétaire et qu'il ne pourrait en être tenu compte qu'à l'ajustement.

Dans les faits, ce qui est concrètement prévu, ce sont des versements conditionnels pendant quatre années aux engagements de la Région et des pouvoirs locaux. Pour vous rassurer, une des conditions est de ne plus reproduire de dispositif fiscal. Une partie de ces versements seront attribués aux communes qui renonceront aux taxations communales, en conséquence. C'est le principe des compensations que j'avais déjà évoquées, esquissé lundi. Si l'accord aboutit dans le sens qui est formalisé maintenant, nous devrons dès lors ajuster notre budget lors du prochain feuilleton.

Comme vous l'avez rappelé, cet accord n'est pas mince et de ce fait – et sauf à le fragiliser aujourd'hui – je ne peux que vous donner rendez-vous à l'ajustement 2017. Il faudra donc que l'accord ait pu être finalisé entre-temps. Amender le budget à l'initial serait irresponsable. Personne ne l'a souhaité aujourd'hui.

De la même manière, en ce qui concerne les corrections qu'il faudra apporter aux divers postes pour lesquels des estimations nouvelles nous ont été transmises avec retard par le Fédéral, dans le cadre de l'ajustement, il y aura des modifications à faire intervenir. D'autre part, les opérateurs se sont engagés à investir de façon plus importante sur le territoire wallon, en particulier sur les zones blanches et grises. C'est une opération *win-win,* où la Région obtient une somme, dont une partie est reversée aux communes qui – rappelons-le – depuis qu'elles relèvent leurs taxes, n'ont jamais rien eu dans leurs caisses. Nous allons apporter aussi une solution à travers les compensations.

D'autre part, l'opérateur s'engage à améliorer par l'investissement, la couverture des zones dites blanches et des zones grises.

Pour les investissements, le montant total de 2017 est la somme des éléments repris au point 2, soit au total 1,5 milliard d'euros, si l'on y ajoute les financements alternatifs et les crédits directs, les investissements via les soutiens et les aides, les cofinancements européens auxquels il faut encore intégrer les financements alternatifs. Si les informations ne sont pas suffisamment claires, je vous propose de fournir un complément pour les investissements de 2016. Le but n'est pas de créer de l'opacité sur le sujet, au contraire.

Pour la SOFICO, je n'ai pas bien compris votre intervention, car je m'étais engagé à fournir la liste des exonérations liées au prélèvement kilométrique. Il est possible que je me trompe. Je ne me suis pas engagé à fournir le budget.

M. Hazée (Ecolo). - Non, j'ai bien fait référence aux propos de M. le Ministre des Travaux publics dans sa commission et je pensais que dans la suite de sa commission – c'est en page 13 dans le compte rendu de sa commission – le document suivrait. C'est là que je pointais l'absence de suite et j'entends bien que vous n'en êtes pas le responsable.

Par ailleurs, je peux simplement, sur ce point, vous demander de faire le retour vers le ministre afin qu'à l'instar de ce que vous avez proposé sur le complément d'information pour les investissements, dans les prochains jours, sans doute dans le courant de la semaine prochaine, on puisse avoir en plus cette information proposée par M. le Ministre – plus exactement, demandé par M. Crucke et sur lequel M. le Ministre a marqué son accord.

M. Lacroix, Ministre du Budget, de la Fonction publique et de la Simplification administrative. - D'accord. Vous avez dit « M. le Ministre », d'où le fait que j'ai pu penser que c'était moi.

Quant au budget de l'AViQ, il s'agit d'un avant-projet de budget et les dotations définitives n'ont pas encore été arrêtées. Le Gouvernement ne s'est pas penché sur le dossier ce jeudi. Pour Ethias – sans minimiser, que du contraire la qualité de votre intervention – je ne peux que vous renvoyer chez le ministre en charge de l'Économie puisque sur la base de la réponse de M. le Ministre-Président, il existe différents scénarios qui sont sur la table et qui ont été mis en avant et cités par la presse.

Cependant, je peux vous dire qu'au niveau du Gouvernement, aucune piste préférentielle n'a été présentée. Je sais que M. le Ministre-Président et le ministre de l'Économie sont particulièrement attentifs à la volonté de préserver l'ancrage wallon d'Ethias, à sauvegarder les intérêts du personnel et à faire en sorte que l'entreprise puisse se relever, se sortir par le haut, des problèmes qu'elle a rencontrés. M. le Ministre-Président a démontré en séance plénière qu'il y avait une volonté du Gouvernement et des intentions. Cependant, comme vous le savez, au-delà d'une volonté et des intentions, il est difficile d'interroger un ministre sur sa volonté et surtout, sur ses intentions.

Le ministre de l'Économie viendra au Gouvernement avec une proposition de solution, s'il y a un problème à résoudre. Pour le reste, en fonction du scénario qui sera proposé par le ministre de l'Économie, en tant que ministre du Budget, j'examinerai les impacts que nous pourrions subir en termes d'empreinte budgétaire.

Je pense avoir répondu à toutes vos questions : les dépenses fiscales, les sous-utilisations de crédits, les investissements taxes Pylônes, travaux publics, budget AViQ et Ethias. Il y avait également une intervention de M. Drèze. Je confirme bien que pour les missions déléguées des unités d'administration publique de type 3, ce sera transmis à la Cour des comptes qui exercera son contrôle.

M. le Président. - Y a-t-il des demandes de réplique ?

La parole est à M. Hazée.

M. Hazée (Ecolo). - Je n'ai pas fort aimé, Monsieur le Ministre, la petite périphrase – et cela ne m'arrive pas souvent – que vous avez formulée en début d'intervention en indiquant que le budget serait adopté dans quelques minutes, dans quelques heures, selon le bon vouloir des uns et des autres. On fait juste ici notre travail. Je n'ai pas le sentiment qu'aucune de mes questions n'est caractérisée par la volonté de faire traîner les choses ou que j'ai soulevé des questions anecdotiques. C'est un point de vue de ma part, mais il me semble que chacune d'entre elles relève d'un certain débat.

M. Lacroix, Ministre du Budget, de la Fonction publique et de la Simplification administrative. - Monsieur Hazée, je retire ce que j'ai dit. Mes propos ne se voulaient absolument pas vexatoires. Si vous l'avez compris comme cela, je m'en excuse humblement. De plus, je ne pensais pas avoir eu un ton ni moqueur, ni condescendant ou agressif.

M. Hazée (Ecolo). - Ce n'était pas le ton, c'était le fait que ce serait dans quelques minutes, dans quelques heures. Je ne suis absolument pas vexé et je prends note de votre précision.

En ce qui concerne les dépenses fiscales, dans le document sur lequel j'avais travaillé, on avait « Dépenses fiscales » et puis, aucune information, sauf un nouveau titre sur les titres-services. Il me revient qu'il y aurait eu un autre document qui serait depuis lors intervenu avec une version actualisée. Je travaillerai alors sur ce document-là et on peut en rester là sur ce point. Je note qu'un complément d'information viendra sur les investissements, que vous ferez le relais et que, le cas échéant, un complément d'information devrait suivre pour ce qui concerne le budget de la SOFICO.

Sur l'AViQ, on attendra les suites au Gouvernement de la semaine prochaine. Sur la sous-utilisation des crédits, nous poursuivrons la discussion dans le cadre de la discussion en séance plénière.

En ce qui concerne la taxe Pylônes, l'absence de demande de convocation du ministre des Pouvoirs locaux est totalement liée aux mêmes circonstances que celles qui nous ont empêchés d'avoir la discussion en Commission des pouvoirs locaux. C'est la raison pour laquelle nous n'avons pas formulé de demande. J'entends que, de toute façon, aujourd'hui, vous avez envie de rester plus prudent et d'attendre que les choses se précisent. En toute hypothèse, comme M. Henquet l'a dit, nous aurons cet échange de vues en Commission des pouvoirs locaux, voire en séance plénière, en toute hypothèse, pour pouvoir aller jusqu'au bout du dossier.

Pour ce qui concerne Ethias, le dossier est dans les mains de votre collègue en charge de l'Économie. Je voudrais éviter – je ne pense pas que cela soit le cas, néanmoins, autant le dire – que ce dossier fasse l'objet d'une absence de suivi documenté, à l'instar de ce qui s'est passé avec Belfius. Sur Belfius, on a eu une résolution qui était amenée par l'un des groupes de la coalition gouvernementale, sur lequel on fait un travail et sur lequel, lors des débats en commission et encore plus en séance plénière, on s'est rendu compte que la demande que la Région wallonne prenne des parts dans Belfius pour empêcher sa privatisation était surtout de l'esbroufe.

Lorsque, comme d'autres, nous sommes revenus vers vous pour savoir quelles avaient été les suites données à cette résolution adoptée par le Parlement, il

n'y avait pas de suites, parce qu'il n'y avait pas de projet derrière cette résolution.

En l'espèce, cela ne s'est pas trop vu parce que, depuis lors, l'actualité de Belfius a changé et que la volonté, sans doute, de privatiser Belfius, a été ajournée au sein du Gouvernement fédéral. De ce fait, l'acuité de son continu était moins forte. Néanmoins, avoir une résolution qui vient avant le Parlement qui demande que des scénarios soient examinés et qu'au bout du compte, avoir le Gouvernement qui répond lorsqu'on l'interroge « Non, aucune suite n'a été donnée parce qu'on n'a pas envie de faire une étude qui serait coûteuse pour les finances de la Région » – je parle en substance, mais je ne pense pas modifier la réponse que j'ai pu lire. Je me dis qu'il y a eu là, un tour de manège problématique.

En l'espèce, la situation d'Ethias me paraît beaucoup plus aiguë, parce qu'il y a aujourd'hui de réelles menaces, avec des jeux qui se jouent dans l'ombre et qui peuvent être très problématiques. On a aussi parfois l'impression que la question de l'emploi, la question du service rendu aux usagers, n'est pas toujours centrale. On lit, par exemple, que certains, au Gouvernement fédéral, imaginent des marchandages avec Arco. C'était quand même le pompon ! Je voudrais que l'on ne soit pas devant la même situation où au bout du compte, on a des discours qui ne sont pas suivis par de réels scénarios, de vraies études, un travail sérieux qui permette à la Région d'être en capacité d'agir si la situation le demande.

Je le dis ici de façon principielle. Je ne pense pas que cela soit le cas ; il y a un réel sérieux. Cependant, cela veut dire aussi qu'il peut y avoir un impact budgétaire en 2017.

Une dernière problématique que je souhaite évoquer concerne un budget du ministre des Pouvoirs locaux. Nous aurons la discussion sur le fond jeudi, pour les circonstances que l'on connaît. Néanmoins, c'est aujourd'hui en commission que l'on va adopter le budget. De ce fait, je vais déposer un amendement. Je mesure que les circonstances ne sont pas les meilleures pour l'examiner, puisque cet échange de vues n'a pas encore eu lieu. En même temps, je ne voudrais pas que la question ne soit pas énoncée avant le vote formel en commission. Cela concerne les plans de cohésion sociale. Le Gouvernement a décidé de prendre 10 % de ce budget en 2017 et de diminuer de 10 % ce budget. On a un budget de l'ordre de 27 millions d'euros et on en enlève 2,7 millions d'euros. Non seulement le Gouvernement entend affaiblir de 10 % cette politique de cohésion sociale – on ne peut pas dire que dans le contexte actuel de notre société, elle soit moins importante qu'elle ne l'était en 2016 – mais le Gouvernement nous indique en plus, dans le programme justificatif que cette réduction ne va pas être linéaire, mais qu'elle sera ciblée sur certains des pouvoirs locaux vecteurs de la politique, en fonction de critères qui n'existent pas encore. J'ai évoqué cette question lundi, vous vous en souviendrez. En ce sens, nous pensons qu'il est nécessaire de déposer un amendement. C'est donc ce que je vais faire pour rétablir les crédits. Si le ministre des Pouvoirs locaux entend venir avec une réforme de cette politique, c'est bien sûr son droit. Il suivra le canal habituel et déposera un projet de décret. Je pense d'ailleurs, pour avoir lu les ordres du jour du Gouvernement, qu'il y a déjà un avant-projet de décret dans le circuit. Le cas échéant, il suivra alors des conséquences éventuellement budgétaires de la réforme qu'il propose. Ici, on travaille à l'envers : on va d'abord enlever les budgets à un certain nombre de communes qui, en plus sur une base discrétionnaire, vont se voir priver de budgets qui, chez elles, sont déjà dans la réalité sur laquelle elles comptent.

Je vais donc déposer cet amendement. Il y aura un premier vote aujourd'hui et ensuite, on poursuivra l'échange et le cas échéant, on reviendra en séance plénière si nécessaire.

M. le Président. - Merci, Monsieur Hazée. Je suppose que ceci clôture votre intervention.

Un amendement (Doc. 627 (2016-2017) N° 4) a été déposé.

Je vous informe – c'est un peu formel – que l'on a reçu les différents votes de recommandations des huit commissions permanentes, dont la nôtre, à chaque fois majorité contre opposition. Toutes ces recommandations sont favorables et nous permettent d'avancer.

Plus personne ne demandant la parole dans la discussion générale, je la déclare close.

PROJET DE DÉCRET CONTENANT LE BUDGET DES RECETTES DE LA RÉGION WALLONNE POUR L'ANNÉE BUDGÉTAIRE 2017 (DOC. 626 (2016-2017) N° 1)

Examen et vote des articles

M. le Président. - Je vous propose de passer à l'examen et au vote des articles et des tableaux budgétaires du projet de décret contenant le budget des recettes de la Région wallonne pour l'année budgétaire 2017 (Doc. 626 (2016-2017) N° 1).

Nous allons voter sur les articles 1 à 29.

Article 1er à 29

Les articles 1er à 29 ne font l'objet d'aucun commentaire.

Les articles 1er à 29 sont adoptés par 8 voix contre 3.

Tableaux budgétaires

Nous avons plusieurs amendements sur les tableaux budgétaires :

- l'amendement n° 1 (Doc. 626 (2016-2017) N° 3) déposé par Mme Kapompole et M. Fourny.
- l'amendement n° 2 (Doc. 626 (2016-2017) N° 3) déposé par Mme Kapompole et M. Fourny.

L'amendement n° 1 (Doc. 626 (2016-2017) N° 3) ne fait l'objet d'aucun commentaire.

L'amendement n° 1 (Doc. 626 (2016-2017) N° 3) est adopté par 7 voix contre 3.

L'amendement n° 2 (Doc. 626 (2016-2017) N° 3) ne fait l'objet d'aucun commentaire.

L'amendement n° 2 (Doc. 626 (2016-2017) N° 3) est adopté par 7 voix contre 3.

Nous allons voter sur les tableaux annexés tels qu'amendés.

Les tableaux budgétaires annexés, tels qu'amendés, sont adoptés par 7 voix contre 3.

Vote sur l'ensemble

M. le Président. - Nous allons voter sur l'ensemble du projet de décret contenant le budget des recettes de la Région wallonne pour l'année budgétaire 2017 (Doc. 626 (2016-2017) N° 1).

L'ensemble du projet de décret est adopté par 7 voix contre 3.

PROJET DE DÉCRET CONTENANT LE BUDGET GÉNÉRAL DES DÉPENSES DE LA RÉGION WALLONNE POUR L'ANNÉE BUDGÉTAIRE 2017 (DOC. 627 (2016-2017) N° 1)

Examen et vote des articles

M. le Président. - Je vous propose de passer à l'examen et au vote des articles et des tableaux budgétaires du projet de décret contenant le budget général des dépenses de la Région wallonne pour l'année budgétaire 2017 (Doc. 627 (2016-2017) N° 1).

Art. 1er à 98

Les articles 1er à 98 ne font l'objet d'aucun commentaire.

Les articles 1er à 98 sont adoptés par 7 voix contre 3.

Art. 99

À cet article, un amendement n° 1 (Doc. 627 (2016-2017) N° 3) a été déposé par Mme Kapompole et M. Fourny.

Cet amendement ne fait l'objet d'aucun commentaire.

L'amendement n° 1 (Doc. 627 (2016-2017) N° 3) est adopté par 7 voix contre 3.

L'article 99, tel qu'amendé, est adopté par 7 voix contre 3.

Art. 100 à 126

Les articles 100 à 126 ne font l'objet d'aucun commentaire.

Les articles 100 à 126 sont adoptés par 7 voix contre 3.

Art. 127

À cet article, un amendement n° 2 (Doc. 627 (2016-2017) N° 3) a été déposé par Mme Kapompole et M. Fourny.

Cet amendement ne fait l'objet d'aucun commentaire.

L'amendement n° 2 (Doc. 627 (2016-2017) N° 3) est adopté par 7 voix contre 3.

L'article 127, tel qu'amendé, est adopté par 7 voix contre 3.

Art. 128 à 175

Les articles 128 à 175 ne font l'objet d'aucun commentaire.

Les articles 128 à 175 sont adoptés par 7 voix contre 3.

Tableaux budgétaires

Pour les tableaux annexés, un amendement (Doc. 627 (2016-2017) N° 4) a été déposé par M. Hazée.

Il faudra patienter le temps d'obtenir les copies, de les distribuer et de vous laisser le temps d'examiner le document.

Je suspends la séance le temps que ces photocopies nous parviennent.

La séance est suspendue.

- La séance est suspendue à 15 heures 15 minutes.

REPRISE DE LA SÉANCE

- La séance est reprise à 15 heures 17 minutes.

PROJET DE DÉCRET CONTENANT LE BUDGET GÉNÉRAL DES DÉPENSES DE LA RÉGION WALLONNE POUR L'ANNÉE BUDGÉTAIRE 2017 (DOC. 627 (2016-2017) N° 1)

Examen et vote des articles
(Suite)

M. le Président. - La séance est reprise.

Le document est distribué. En vous entendant tout à l'heure, Monsieur Hazée, je me demandais comment vous alliez compenser. Je vous demande dès lors de présenter votre amendement.

M. Hazée (Ecolo). - L'amendement vise en fait à rétablir le montant inscrit au budget 2016 et la compensation intervient par une détérioration du solde, puisqu'on sait bien que le solde était fixé par le Gouvernement sans qu'aucune circonstance ne l'impose à ce montant. Il est bien sûr « couvert » par la provision des 28 millions d'euros qui sera actée à l'ajustement et qui permettra au Gouvernement – mais ce sera un autre débat, dans un autre temps – de présenter un solde actualisé lors de l'ajustement 2017.

M. le Président. - Quelqu'un souhaite-t-il prendre la parole par rapport à l'amendement déposé ?

Personne ne demandant la parole, nous allons procéder au vote de l'amendement.

L'amendement (Doc. 627 (2016-2017) N° 4) est rejeté par 8 voix contre 3.

Les tableaux budgétaires annexés sont adoptés par 8 voix contre 3.

Vote sur l'ensemble

M. le Président. - Nous allons voter sur l'ensemble du projet de décret contenant le budget général des dépenses de la Région wallonne pour l'année budgétaire 2017 (Doc. 627 (2016-2017) N° 1).

L'ensemble du projet de décret, tel qu'amendé, est adopté par 8 voix contre 3.

Confiance au rapporteur

M. le Président. - La confiance est accordée, à l'unanimité des membres, au président et aux rapporteurs pour l'élaboration du rapport.

PROJET DE DÉCRET-PROGRAMME PORTANT SUR DES MESURES DIVERSES LIÉES AU BUDGET (DOC. 667 (2016-2017) N° 1)

PROJET DE DÉCRET-PROGRAMME PORTANT SUR DES MESURES DIVERSES LIÉES AU BUDGET POUR LES MATIÈRES RÉGLÉES EN VERTU DE L'ARTICLE 138 DE LA CONSTITUTION (DOC. 668 (2016-2017) N° 1)

M. le Président. - L'ordre du jour appelle l'examen :

- du projet de décret-programme portant sur des mesures diverses liées au budget (Doc. 667 (2016-2017) N° 1) ;
- projet de décret-programme portant sur des mesures diverses liées au budget pour les matières réglées en vertu de l'article 138 de la Constitution (Doc. 668 (2016-2017) N° 1).

Je rappelle que Mme Kapompole a été désignée comme rapporteuse.

PROJET DE DÉCRET-PROGRAMME PORTANT SUR DES MESURES DIVERSES LIÉES AU BUDGET (DOC. 667 (2016-2017) N° 1)

Vote sur l'ensemble

M. le Président. - Nous allons voter sur l'ensemble du projet de décret-programme portant sur des mesures diverses liées au budget (Doc. 667 (2016-2017) N° 1).

Je rappelle que le projet a été amendé en commission.

L'ensemble du projet de décret-programme, tel qu'amendé, est adopté par 8 voix contre 3.

PROJET DE DÉCRET-PROGRAMME PORTANT SUR DES MESURES DIVERSES LIÉES AU BUDGET POUR LES MATIÈRES RÉGLÉES EN VERTU DE L'ARTICLE 138 DE LA CONSTITUTION (DOC. 668 (2016-2017) N° 1)

Examen et vote des articles

M. le Président. - Je vous propose de passer à l'examen et au vote des articles du projet de décret-programme portant sur des mesures diverses liées au budget pour les matières réglées en vertu de l'article 138 de la Constitution (Doc. 668 (2016-2017) N° 1).

Ce décret-programme fera l'objet d'un rapport unique avec le point précédent.

Vote sur l'ensemble

M. le Président. - Nous allons voter sur l'ensemble du projet de décret-programme portant sur des mesures diverses liées au budget pour les matières réglées en vertu de l'article 138 de la Constitution (Doc. 668 (2016-2017) N° 1).

L'ensemble du projet décret-programme est adopté par 8 voix contre 3.

Confiance au président et au rapporteur

M. le Président. - La confiance est accordée, à l'unanimité des membres, au président et à la rapporteuse pour l'élaboration du rapport.

Ceci clôt nos travaux de ce jour.

La séance est levée.

- *La séance est levée à 15 heures 21 minutes.*

LISTE DES INTERVENANTS

M. Benoit Drèze, Président
M. Stéphane Hazée, Ecolo
M. Laurent Henquet, MR
M. Christophe Lacroix, Ministre du Budget, de la Fonction publique et de la Simplification administrative
M. Alain Onkelinx, PS

ABRÉVIATIONS COURANTES

AViQ	Agence pour une Vie de Qualité
FADELS	Fonds d'amortissement des emprunts du logement social
PTP	programme de transition professionnelle
SEC	Système européen de comptes économiques intégrés
SOFICO	Société wallonne de Financement complémentaire des Infrastructures
UAP	unité d'administration publique